



Annonce d'une reprise de vie en commun

Documents à fournir (si nouvelle adresse)	Ne pas remplir
Preuve d'affiliation à l'assurance ménage / incendie ¹ (par ménage)	<input type="checkbox"/>
Copie du bail à loyer pour les locataires ou formulaire de colocation	<input type="checkbox"/>

Nous soussigné-e-s	
Nom	
Prénom	
Date de naissance	
Sexe	<input type="checkbox"/> Féminin <input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/> Féminin <input type="checkbox"/> Masculin
Numéro de téléphone	
Adresse e-mail	

Déclarons avoir repris la vie en commun depuis le	
Adresse commune après la reprise de vie en commun (rue, n°, NPA, Localité)	
Dès le	
Etage	
Nombre de pièces	
Occupant précédant	
Ménage commun avec	
Remarque	

Date		
Signatures		

¹ L'assurance est obligatoire pour le mobilier contre l'incendie (loi du 03.02.1966 sur l'assurance obligatoire du mobilier contre l'incendie).